

S'inscrire et emprunter

Les médiathèques sont accessibles librement et gratuitement à tous les publics pour visiter, rêver, lire, jouer, échanger...

Comment s'inscrire en médiathèque ?

L'inscription se fait **directement sur place** et sur présentation d'**une pièce d'identité**. Elle est gratuite pour tous et **valable un an**, renouvelable sur demande. Après inscription, **une carte individuelle** vous sera remise.

Une fois inscrit, vous pouvez :

- Emprunter des documents, **dans l'ensemble des 15 médiathèques de l'agglomération** ;
- Accéder aux espaces multimédia ;
- Consulter le [catalogue des médiathèques en ligne](#), permettant la recherche, la réservation ou la prolongation de prêt de l'ensemble des ressources proposées en médiathèque ;
- Accéder aux ressources numériques en ligne / à distance ;

Faire un emprunt

Vous avez la possibilité d'emprunter pour une durée de **4 semaines** (et plus l'été) :

- 15 documents (livres, CD, DVD, magazines...)
- 2 jeux de société + 2 jeux vidéo

Comment réserver ?

- Directement dans la médiathèque de votre choix
- En ligne sur le [catalogue du réseau des médiathèques de Cergy-Pontoise](#)

Vous pouvez effectuer jusqu'à **4 réservations simultanées**.

Un réseau, 15 médiathèques

Les médiathèques de Cergy font partie du réseau des 15 bibliothèques de l'agglomération

de Cergy-pontoise.

- Vous pouvez emprunter dans les **15 bibliothèques et médiathèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise**.
- Vous pouvez faire venir un document d'une autre médiathèque via **notre navette** et restituer vos emprunts dans n'importe quelle médiathèque de Cergy-Pontoise (sauf pour les jeux de société et jeux vidéo).
- Vous pouvez consulter le catalogue en ligne qui compte plus de **500 000 documents** : livres, CD, vidéos...

[**En savoir plus sur le réseau des bibliothèques de Cergy-Pontoise**](#)